

Orientations

Orientation 3.5 Soutenir et valoriser une agriculture innovante, dynamique et durable

Le maintien d'une agriculture durable diversifiée et dynamique est un des enjeux fondamentaux pour le territoire. Cette attention doit mobiliser tous les moyens possibles pour conserver ou renforcer la performance économique et environnementale de ce secteur : maintien du foncier agricole, installations et transmissions des exploitations, qualification et diversification des filières, développement des circuits-courts, soutien aux pratiques agroécologiques, innovation et formation.

La définition et la mise en oeuvre de cette orientation s'appuient sur la « charte pour une reconnaissance et une gestion durable des territoires départementaux à vocation agricole » et ses annexes.

13 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres p
[...]	[...]	[...]	[...]
3.5.10 Assurer des formations professionnelles « agriculture et développement durable ».	<ul style="list-style-type: none">• Territoire d'expérimentation et transfert d'expérience à partir du projet agricole de Porquerolles		<ul style="list-style-type: none">• LEGTA Agricampus, FREDON Paca, ATEN, CNFPT, CAV, CG83
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #5210

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-16 08:37